



**HAL**  
open science

## **INTERFACES ’ Approches interdisciplinaires : Fondements, Applications et Innovation**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. INTERFACES ’ Approches interdisciplinaires: Fondements, Applications et Innovation. 2014, Université Paris Saclay. hceres-02042126

**HAL Id: hceres-02042126**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042126v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale



## INTERFACES

Approches Interdisciplinaires : Fondements,  
Applications et Innovation

de l'Université Paris-Saclay

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3  
novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président
- Jean-Marc Geib, directeur de la section  
des formations et diplômes

*Au nom du comité d'experts,*

- Hélène Roux De Balmann

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



## Membres du comité d'experts

Présidente :

Mme Hélène ROUX DE BALMANN, Université Toulouse Paul Sabatier

Experts :

M. Jean-François CARPENTIER, Université de Rennes 1

M. Christophe DONNET, Université Jean Monnet - Saint-Etienne

M. Sylvain JUGÉ, Université de Bourgogne

Mme Anne-Cécile ORGERIE, Université de Rennes 1

M. Marc SAVASTA, Université Joseph Fourier - Grenoble

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierre VIERLING



Date de l'évaluation : 2013-2014

## Présentation de l'école doctorale

Les écoles doctorales (ED) du périmètre Paris-Saclay ont été fortement restructurées par la création de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) « Université Paris-Saclay » instituant un espace doctoral commun à tous les établissements membres. Un collège doctoral unique « Paris-Saclay » se substituera pour le quinquennat 2015-2019 aux collèges doctoraux existants dans les différents établissements avec une politique générale des ED concernant le mode d'attribution des contrats doctoraux, la charte de thèse et la formation.

L'ED *Interfaces - Approches Interdisciplinaires : Fondements, Applications et Innovation* est issue de cette forte restructuration. Cette nouvelle école associera une partie des précédentes ED de site qui sont l'ED 447 portée par l'École Polytechnique (X) et l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées (ENSTA), l'ED 287 *Sciences de l'Ingénieur* portée par l'École Centrale Paris (ECP), et l'ED 539 *Sciences et Technologie de Versailles* portée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ). Ce sont respectivement 30, 34 et 17 % des chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) des ED 447, 287 et 539 qui seront affiliés à l'ED *Interfaces*. Portée, comme l'ensemble des ED en création ou renouvellement par l'Université Paris-Saclay, cette future école doctorale, dont le périmètre a été défini à l'issue de nombreuses discussions, comprend comme opérateurs les établissements porteurs des anciennes ED.

Son potentiel d'encadrement est de 192 HDR dont 88 (46 %) proviennent de l'X, 28 (15 %) de l'ECP, 21 (11 %) de l'UVSQ, 13 (7 %) de l'ENSTA, 22 (11 %) du CEA, 15 (8 %) du Synchrotron SOLEIL et 5 (3 %) de l'ED 285 qui était portée par l'École Normale Supérieure (ENS) de Cachan. Le flux de doctorants/docteurs prévu est de l'ordre de 80-90 par an. L'ED abrite 24 laboratoires relevant de domaines scientifiques très variés et de très bonne qualité, dont 16 sont associés au CNRS. Participant au fonctionnement de l'ED, ces laboratoires sont situés à l'X, l'ENSTA, l'ECP, l'UVSQ, l'ENSC, au CEA, et au Synchrotron SOLEIL.

L'ED *Interfaces* a pour objectif de promouvoir une formation doctorale interdisciplinaire qui couvre plusieurs domaines scientifiques allant des mathématiques, la physique, la chimie, aux sciences de la vie et de l'environnement, aux sciences pour l'ingénieur, et aux sciences et technologies de l'information et de la communication. Elle sera structurée en trois axes thématiques qui sont *i) Matériaux innovants et applications* (90 HDR), *ii) Ingénierie des systèmes complexes* (44 HDR), et *iii) Sciences du vivant* (58 HDR).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

### Fonctionnement et adossement scientifique

L'ED *Interfaces* se situe résolument dans le cadre de la politique doctorale de l'Université Paris-Saclay en cours de construction.

La gouvernance proposée comporte un comité de direction, des comités d'axe et un conseil. Le comité de direction comprendra un directeur épaulé par trois directeurs adjoints (UVSQ, ECP, ENSTA). Son rôle sera d'assurer les relations avec les établissements et le collège doctoral, d'organiser les formations, les réunions du conseil et de gérer les campagnes de recrutement. Les trois comités d'axe, comprenant un responsable et des membres du conseil, auront en charge la gestion des doctorants, des propositions de thèses, les formations spécifiques et la préparation des campagnes d'attribution des contrats doctoraux. Cette organisation par axe est logique mais il conviendra de veiller à ce qu'il n'y ait pas de cloisonnement ni de disparités entre ces axes. Le conseil de l'ED proposé comprend neuf membres internes (comité de direction, responsables d'axe), six membres externes (industriels et académiques de la Région Île-de-France) et trois représentants des doctorants. La participation de membres hors région pourrait être envisagée.

L'ED *Interfaces* bénéficiera de la structure administrative de la *Graduate School* de l'École Polytechnique, dévolue précédemment à l'ED 447, soit deux personnes à temps plein et trois à temps partiel, ce qui est assez important pour une ED de cette taille. Elle compte également s'appuyer sur les services spécifiques dédiés à la formation doctorale dans les autres établissements opérateurs (inscriptions et aspects logistiques), précédemment gestionnaires des ED de site, et utiliser à court terme le logiciel ADUM pour gérer et suivre les doctorants. À compter de 2015, l'Université Paris-Saclay



proposera un système numérique dédié qui sera utilisé par toutes les ED pour le suivi des études doctorales. L'ED fera appliquer la charte des thèses de l'Université Paris-Saclay et disposera d'un site web, hébergé sur le serveur de l'École Polytechnique, vitrine vers l'extérieur et outil d'information interne.

Aucune information n'est disponible sur le budget qui sera alloué à l'ED, ni sur la garantie de l'implication des établissements concernés. Ce point devrait être clarifié rapidement afin que l'ED puisse mettre en place sa politique, de formation en particulier.

Un concours dédié à l'attribution des contrats doctoraux sera mis en place. Les sujets seront proposés par les laboratoires/équipes d'accueil qui soumettront les candidatures dans chacun des trois axes. Une présélection sera effectuée au niveau de chaque axe et validée ensuite par le conseil de l'ED. Aucun fléchage a priori par axe, même indicatif, n'est envisagé. Il faudrait veiller à ce que cette procédure ne crée pas de déséquilibre. Les candidats présélectionnés seront auditionnés par un jury émanant du conseil de l'ED. Il n'est prévu aucune audition à distance (par visioconférence par exemple), ce qui peut constituer un frein au recrutement de candidats extérieurs. Le classement final sera réalisé par le conseil de l'ED. Les critères de sélection (qualité scientifique du candidat, de l'équipe d'accueil et du projet de recherche, caractère interdisciplinaire du sujet, capacité du candidat à exposer son sujet, y compris pour les aspects relevant d'une autre discipline que la sienne) seront affichés sur le site Web en préparation. Pour les autres financements, le recrutement sera proposé par les directeurs de thèse et du laboratoire et examiné par le responsable d'axe. Les critères établis par l'ED devront être suffisamment explicites pour garantir l'homogénéité de niveau et de la qualité scientifique des doctorants recrutés entre les axes.

L'adossement scientifique de l'ED *Interfaces* est de haut niveau. Il apparaît clairement que la création de cette ED est très fortement soutenue par les 24 laboratoires d'accueil qui souhaitent promouvoir leurs recherches dans des domaines interdisciplinaires au sein d'une ED commune. A travers les axes et les laboratoires d'accueil, l'ED s'assurera du bon avancement des travaux de thèse et offrira aux doctorants la possibilité de participer à des écoles d'été ou des colloques, comme cela était le cas dans les ED pré-existantes.

Le taux de doctorants internationaux, mentionné dans les bilans des ED 287, 447 et 539, est de l'ordre de 40-50 %, ce qui est tout à fait dans la moyenne dans les domaines concernés. Le nombre de thèses en cotutelle est assez important dans les ED 539 (17 % des doctorants) et 285 (15 % des doctorants), cette dernière bénéficiant du réseau international de l'ENS.

La politique internationale est très peu évoquée dans le projet de l'ED *Interfaces*, ce qui était aussi le cas dans le bilan de l'ED 287. L'aide à la mobilité mise en place dans certaines ED préexistantes (ED 447 et 539) pourrait constituer un modèle intéressant. Ce pourrait également être une des missions dédiées au collège doctoral.

### Encadrement et formation

Le flux de doctorants prévu est de 80 à 90 par an. L'ED accueillera donc entre 240 et 270 doctorants pour un potentiel d'encadrement de 192 HDR. L'ED a précisé que le taux d'encadrement maximum sera de 3 doctorants par HDR.

Toutes les thèses devront être financées, le montant minimum de rémunération exigé étant de 1100 € net/mois. Ce montant est proche du montant plancher fixé par les ED antérieurement, le plus élevé pouvant aller jusqu'au montant du contrat doctoral (ED 287). Les conditions particulières de ressources, comme pour les cotutelles par exemple, ne sont pas évoquées. En début d'année universitaire, l'ED organisera une journée de rentrée au cours de laquelle les doctorants recevront des informations sur le fonctionnement de l'ED, les associations savantes et de doctorants, les débouchés professionnels, et pourront échanger avec les doctorants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années qui présentent leur travail de thèse.

Les durées moyennes de thèse dans les ED pré-existantes sont comparables. Pour l'ED 539, on note une sensible diminution, de 47 mois en 2010 à 42 mois en 2013, entre 40-42 mois pour l'ED 287, et de l'ordre de 42 mois pour l'ED 285 dans les domaines rejoignant l'ED *Interfaces*. Ces résultats sont le fruit d'une politique très affirmée de gestion des conditions de 4<sup>ème</sup> réinscription et de sensibilisation des différents acteurs. Il est à souligner toutefois que la durée moyenne des thèses dans l'ED 447 n'est pas mentionnée. Pour la nouvelle ED, les réinscriptions au-delà des 3 ans de contrat seront exceptionnellement considérées et traitées au cas par cas, un financement associé à la durée supplémentaire sera exigé.

Les taux d'abandon sont très variables d'une ED à l'autre. Pour l'ED 287, on compte 35 abandons entre 2008 et mi-2013 (soit environ 9,5 %), 24 abandons pour l'ED 539 (soit environ 15 %). Aucune analyse particulière de ces abandons n'est malheureusement donnée. L'ED *Interfaces* devra donc avoir une gestion claire des doctorants, des durées de thèse, des abandons, des compositions de jury, du suivi des doctorants et du devenir de chacun d'entre eux à 3-5 ans.



Déjà proposée dans l'ED 287, l'attribution d'une adresse mail à vie est une très bonne suggestion pour garder un lien avec les anciens doctorants de l'ED.

Les doctorants pourront avoir accès à une offre de formation diversifiée. Au plan scientifique, outre l'accès à des cours de 2<sup>nd</sup>e année de master, l'ED organisera et proposera aux doctorants des formations scientifiques spécifiques et complémentaires à leur cursus antérieur. L'ED s'appuiera pour cela sur les formations non scientifiques ou mutualisées proposées par le collège doctoral de l'Université Paris-Saclay. Les modalités devront être clarifiées (formations à la charge de l'ED ?), d'autant que pour des raisons budgétaires, des problèmes d'accès aux formations ont été rencontrés par des doctorants de l'ED 539. Différents parcours de formation (30 heures par an en moyenne) sont identifiés (docteurs pour l'entreprise, recherche académique, innovation et entrepreneuriat). Il faudrait veiller à permettre à chaque doctorant qui le souhaite d'aborder les divers aspects. L'accessibilité à des formations pour les doctorants non francophones devrait également être considérée (« français langues étrangères » (FLE) et/ou formations transversales dispensées en anglais, plus généralement, assurer une communication parallèle en anglais, ce qui n'était pas le cas de toutes les ED précédentes).

Les critères requis pour l'autorisation de soutenance ne sont pas détaillés. Ce point devrait *a minima* faire l'objet d'une discussion (production scientifique, parcours de formation) eu égard à son importance pour l'insertion (qualification au CNU par exemple) et d'autant que les critères sont sensiblement différents dans les ED préexistantes sur ce point (aucune exigence de production scientifique et formation recommandée mais pas obligatoire pour l'ED 447, exigence en termes de formation et de production scientifique pour l'ED 287 et l'ED 539).

Le suivi des doctorants sera réalisé au niveau de chacun des axes. Pour chaque doctorant en première inscription, un entretien personnalisé avec le service "Stage, Orientation et Insertion professionnelle" de l'Ecole Polytechnique sera proposé pour les aider dans le choix des formations complémentaires. Une éventuelle 4<sup>ème</sup> réinscription sera aussi soumise à un entretien personnalisé avec un des directeurs de l'école doctorale. Les doctorants rédigeront un rapport en début de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années, qui sera signé par le directeur de thèse. Au cours de leur 2<sup>ème</sup> année (18 mois de thèse), les doctorants devront également présenter leurs travaux lors d'un séminaire interne dans leur laboratoire, ce qui conditionnera l'autorisation de réinscription en 3<sup>ème</sup> année. Un rapporteur sera choisi par le directeur de thèse et validé par le comité d'axe. Il conviendrait peut-être que ce rapporteur ne soit pas choisi par le directeur de thèse mais plutôt par l'ED ou par le comité d'axe, en accord avec le directeur de thèse, afin de permettre une expertise indépendante et d'éviter d'éventuel problème de conflit.

Un livret de compétences sera mis en place, récapitulant le parcours des formations suivies par le doctorant. Ce livret permettra aux diplômés de valoriser leur doctorat auprès des employeurs potentiels, en récapitulant les formations suivies pendant la thèse, présentées suivant trois volets, *i.e. docteurs pour l'entreprise, recherche académique et innovation et entrepreneuriat*.

### Suivi et Insertion

Pour les trois ED antérieures sur lesquelles s'appuie la nouvelle école, le taux de réponse aux enquêtes est satisfaisant (entre 80 et 90 %). Pour les ED 447 et 287, il est à noter un fort pourcentage (58 et 53 %, respectivement) d'intégration des docteurs dans le secteur privé trois années après leur soutenance. Pour l'ED 539, l'intégration dans le secteur privé est nettement plus faible (24 %). Par ailleurs, 35, 3, et 2 % des docteurs de l'ED 447 ont intégré respectivement l'enseignement supérieur ou un organisme de recherche, le secteur public, et un contrat post-doctoral. Pour l'ED 287, ces pourcentages sont de 24, 3, et 11 %, et pour l'ED 539, ils sont de 36, 5, et 5 %. Pour cette dernière école, il est à mentionner 28 % d'intégration à l'étranger. Cependant, le taux de diplômés éventuellement sans emploi n'est pas précisé, à l'exception de l'ED 447 (2 % à 3 ans).

L'ED *Interfaces* mena des enquêtes sur l'insertion 1 an et 3 ans après la thèse, en s'appuyant sur les moyens de la *Graduate School* de l'Ecole Polytechnique.

#### ● Appréciation globale :

La création de l'ED *Interfaces* s'appuie sur 24 laboratoires d'accueil qui souhaitent promouvoir leurs recherches dans des domaines interdisciplinaires regroupés en trois axes thématiques structurants de qualité et sur des principes de fonctionnement déjà opérationnels au sein des précédentes ED (en particulier l'ED 447). Cette nouvelle école doctorale jouera vraisemblablement un rôle important dans le futur paysage des ED de l'Université Paris-Saclay. Elle agrège une partie de trois ED et le projet devrait pouvoir tirer parti de leurs meilleures pratiques et de leur expérience.



La structuration par axe est logique mais il faudra veiller à ce que l'interdisciplinarité revendiquée ne se traduise pas de fait par une indépendance des axes au sein de l'ED, et l'absence de réelles synergies au bénéfice de la formation doctorale et qu'elle ne provoque pas de disparités (attribution des contrats doctoraux, critères d'admission et de soutenance par exemple). L'ancrage de la future ED dans plusieurs sites et établissements prestigieux, antérieurement porteurs des ED ayant contribué au projet, constitue une richesse. Toutefois l'ED *Interfaces* devra gagner une identité afin d'harmoniser les différentes pratiques des ED antérieures et en tirer le meilleur profit. Une discussion concernant les mentions et/ou spécialités de doctorat, selon les axes par exemple, devrait être menée pour permettre notamment de valoriser les recherches interdisciplinaires et d'asseoir l'identité de cette ED. La création pour les doctorants de formations scientifiques spécifiques complémentaires à leur cursus antérieur permettra de répondre aux objectifs de cette ED. La durée des thèses devrait être encadrée. Les abandons, assez nombreux dans certaines des anciennes ED dont est issue cette nouvelle ED, devront être analysés.

Les règles de gouvernance proposées s'inspirent des meilleures pratiques des différentes ED à l'origine de cette nouvelle structure, et doivent permettre ainsi de lever certaines faiblesses relevées. L'ED devra développer la dimension internationale du doctorat, en particulier en favorisant la mobilité des doctorants et l'accessibilité des doctorants internationaux à l'information et aux formations. Afin de promouvoir la science interdisciplinaire qui sous-tend la création de l'ED *Interfaces*, l'organisation de journées ayant une portée nationale voire internationale, et qui puisse être une référence pour ce domaine aux interfaces, est fortement encouragée.

Les moyens prévus sont assez importants en termes de locaux et de personnels administratifs. Le budget alloué à l'ED devra être connu le plus rapidement possible afin qu'elle puisse mettre en place son plan d'action ou l'adapter dans les meilleures conditions. Enfin, les appellations prévues pour cette ED *Interfaces* et pour l'ED *CHIMIE et ses interfaces*, dans la mesure où le terme « interface » apparaît dans ces deux intitulés, génèrent une certaine confusion d'autant que la chimie est présente dans les deux ED. Ce choix peut poser un problème de lisibilité, en particulier sur le rattachement d'un sujet de chimie à l'une ou l'autre ED.

- Points forts :

- Très bon adossement à de nombreux laboratoires et établissements opérateurs prestigieux.
- Volonté forte de promouvoir la science à l'interface de plusieurs disciplines.
- Bonne gouvernance avec une structuration par axe.
- Moyens humains conséquents.
- Modalités de suivi des thèses qui incluent en particulier un exposé vers le 18<sup>ème</sup> mois de doctorat.

- Points faibles :

- Politique internationale (mobilité des doctorants, sélection et communication vers doctorants non francophones) insuffisamment développée.
- Critères de soutenance imprécis (pas d'exigence de production scientifique, pas d'exigence en termes de formation).
- Peu d'éléments sur le budget et pas de garantie de budget des établissements concernés.
- Taux d'abandon élevé dans certaines ED d'origine.
- Pas de suivi du devenir des docteurs prévu au delà de 3 ans
- Manque de lisibilité entre les intitulés des ED *Interfaces* et *CHIMIE et ses interfaces*.

## Recommandations pour l'établissement

L'ED *Interfaces* devrait être un acteur important dans le nouveau paysage des écoles doctorales de l'Université Paris-Saclay. Elle bénéficie d'un très fort soutien des laboratoires de recherche dont sont issus les encadrants de thèse. Cette structuration du doctorat autour de thèmes pluridisciplinaires est originale et complémentaire des structurations suivant des logiques d'établissement ou des logiques plus disciplinaires. Il est important que cette ED puisse avoir les moyens nécessaires afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés (contrats doctoraux, budget). Une définition de mentions/spécialités de doctorat en cohérence avec les axes pourrait permettre d'accroître la visibilité de la pluridisciplinarité, qui constitue un des objectifs principaux du projet.

Il conviendrait que les tutelles analysent les dénominations prévues pour cette ED *Interfaces* et pour l'ED *CHIMIE et ses interfaces*, dans la mesure où le terme « interfaces » apparaît dans ces deux intitulés et que la chimie est présente dans ces deux ED.





# Observations de l'établissement

Monsieur Jean-Marc Geib  
Directeur de la Section des Formations et Diplômes  
AERES

Saint-Aubin, le 22 Avril 2014

N/R : FCS2014-PRES-DV/FE/024

**Objet : Observations sur le rapport AERES 2014 sur le projet d'école doctorale « INTERFACES / Approches Interdisciplinaires : Fondements, Applications et Innovations »**

Monsieur le Directeur,

Je remercie le comité d'experts et votre équipe pour la qualité et la précision de leurs analyses, dans les conditions très spécifiques liées à la profonde restructuration en cours au sein du périmètre scientifique de l'Université Paris-Saclay. Leurs recommandations nous seront précieuses pour finaliser la création du Collège Doctoral Paris-Saclay, à laquelle nous travaillons aujourd'hui.

De manière générale, la grande majorité des recommandations formulées sur les 17 écoles doctorales du périmètre Paris-Saclay sont prises en compte dans la démarche que nous avons entreprise dans le cadre de l'IDEX Paris-Saclay.

L'Université Paris-Saclay en cours de création vise en effet à installer le doctorat comme le diplôme phare d'une grande université de recherche de classe internationale. Le Collège Doctoral Paris-Saclay sera une brique majeure de cette construction. Il pourra s'appuyer sur les autres objectifs visés pour la future université : offre de formation attractive internationalement, recherche d'excellence au sein d'une stratégie partagée par tous les partenaires, relations avec l'industrie renforcées au sein d'un écosystème de l'innovation, et mutualisation de moyens au service de ces objectifs.

Le Collège doctoral sera dans ce cadre chargé d'organiser tous les aspects liés au doctorat pour les amener au niveau d'excellence visé :

- homogénéisation progressive par sélection des « bonnes pratiques » au sein des écoles doctorales, en particulier sur la sélection initiale et le suivi des doctorants et des jeunes docteurs, la limitation du taux d'encadrement, etc. En particulier, un accompagnement personnel des doctorants vers leur choix de parcours professionnel sera mis en place à l'image de ce qui existe déjà aujourd'hui dans certaines écoles doctorales du site, et conformément aux préconisations de l'Union Européenne ;
- organisation des formations doctorales suivant une double approche : formations scientifiques organisées par les écoles doctorales s'appuyant sur les équipes d'accueil, et formations transverses organisées par le Collège doctoral pour accompagner le choix de parcours professionnel du doctorant ;

-

- promotion du Doctorat de l'Université Paris-Saclay à l'international et auprès du monde socio-économique, et développement de l'attractivité du doctorat auprès des meilleurs étudiants Français. Les écoles doctorales pourront s'appuyer sur les liens que souhaite développer l'Université Paris-Saclay avec les universités internationales. En particulier, un dispositif d'accueil mutualisé mis en place pour les étudiants et chercheurs étrangers facilite dès aujourd'hui l'ouverture internationale des écoles doctorales.

Dès la rentrée 2015, le nombre d'écoles doctorales rattachées au site Paris-Saclay va passer de 29 à 20. La réorganisation et la mutualisation des moyens mis par les établissements se fera sans diminution de moyens et donc devrait permettre de dégager de nouvelles marges de manœuvre. De même, la mise en place d'une base de données commune à toutes les écoles doctorales, à l'image de ce qui se passe sur d'autres sites, devrait à la fois décharger les équipes de direction de certaines charges administratives, et leur permettre de se recentrer sur l'accompagnement des doctorants et des équipes d'accueil.

Toutefois cette transformation ne pourra se faire que par étapes. A la rentrée 2015, date d'entrée en fonction des nouvelles écoles doctorales, de nombreux établissements partenaires n'auront pas encore rejoint le plateau de Saclay, ce qui va limiter pour quelques années la réorganisation prévue. Nous aurons toutefois des occasions régulières de faire le point sur l'avancement du projet de doctorat Paris-Saclay : en 2016 pour la revue de fin de phase probatoire de l'IDEX Paris-Saclay, puis en 2018 avec l'élaboration du rapport d'autoévaluation préparatoire au contrat pluriannuel 2020-2024.

Je joins à cette lettre les observations spécifiques proposées par l'équipe de direction de l'école doctorale concernée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Dominique Vernay  
Président de la FCS Campus-Paris-Saclay

*Le Président*

☎ : +33 1 69 33 21 65

☎ Assistante : +33 1 69 33 21 75

Mél : [dominique.vernay@campus-paris-saclay.fr](mailto:dominique.vernay@campus-paris-saclay.fr)

## Observations spécifiques de l'équipe de direction du projet d'école doctorale « Interfaces » :

Voici quelques éléments de réponse sur les points spécifiques signalés par le comité de visite AERES :

- les points non encore développés (politique internationale, critères de soutenance, suivi des docteurs à plus de 3 ans) vont être approfondis dans les mois qui viennent ;
- au sujet des taux d'abandon élevés dans certaines ED à l'origine du projet d'ED « Interfaces » : l'équipe de direction de l'ED Interfaces portera une attention particulière à ce point. Le projet propose déjà un exposé du doctorant vers le 18ème mois, à fin de déceler les éventuels problèmes. Ce point a d'ailleurs été signalé comme un point fort dans le rapport AERES.

Concernant le point sur la lisibilité des intitulés entre cette ED et l'ED « Interfaces », et l'ED "Chimie et ses interfaces", l'équipe de direction tient à insister sur le fait que le terme « Interfaces » est complètement représentatif de l'objectif particulier de notre projet d'école doctorale. Toutefois, même si l'équipe de direction souhaite fortement garder son intitulé, il est conscient de ce problème de lisibilité au niveau de l'offre de Paris-Saclay et essaiera de revenir avec une contre-proposition qui sera discutée avec la contre-proposition de l'ED "Chimie et ses Interfaces", avant arbitrage par les instances de gouvernance de l'Université Paris-Saclay.